

---

# Easy-Hebergement - [Support]

*Comment effectuer un transfert de Bureau d'Enregistrement ?*

## **Comment effectuer un transfert de Bureau d'Enregistrement ?**

Vous pouvez changer de Bureau d'Enregistrement à tout moment, à condition que l'enregistrement initial de votre nom de domaine remonte à plus de 60 jours et qu'il n'a pas fait l'objet d'un précédent transfert depuis au moins 60 jours. Vous devez aussi être à jour dans les règlements (votre nom de domaine doit être en cours de validité) et il ne doit pas y avoir de litige ni de procédure en cours sur le Nom de Domaine concerné.

Pour lancer votre demande de transfert, sélectionnez la "vos noms de domaines", puis "commander un nom de domaine".

Saisir (ou copier-coller) le nom de domaine à transférer dans la fenêtre prévue à cet effet, et valider. Suivre attentivement les instructions fournies en ligne jusqu'à au paiement en ligne qui termine la procédure.

Vous aurez à saisir les codes d'autorisation ("Auth-codes" ou "Auth-info") , qu'il faudra vous procurer probablement auprès des registrars courants. Une fois la demande de transfert enregistrée, des e-mails de demande de confirmation seront envoyés au contacts de transfert figurant dans la base de données Whois. Seuls le déposant et le contact administratif ont la qualité de contact de transfert et seront seuls destinataires de ces e-mails dont le but est la vérification de l'authenticité de la demande. Pour qu'une demande de transfert soit authentifiée et apte à être traitée, nous devons recevoir dans un délai de cinq (5) jours calendrier, au moins une réponse positive et pas de refus du déposant.